



PROGRAMME DE FORMATION FORMATEURS EN SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

OBJECTIFS

- » Former et évaluer des salariés, en sauvetage secourisme du travail dans le cadre de son entreprise, organisme de formation ou institution.

PUBLIC CONCERNÉ

- » Toute personne souhaitant former ou recycler des sauveteurs secouristes du travail.

PRÉREQUIS

- » Être titulaire du certificat SST délivré par l'INRS, en cours de validité.
- » Avoir validé leurs connaissances en matière de prévention des risques professionnels au travers une formation du réseau prévention (CNAMTS/INRS/CARSAT/CGSS).

MODALITÉS

- » Les sessions sont animées par 2 formateurs de formateurs certifiés par l'INRS.
- » La durée de la formation est de 56 heures, réparties sur 2 semaines non consécutives.
- » Les groupes sont composés au minimum de 5 personnes et au maximum de 10 personnes.
- » La formation a lieu dans nos salles de formation, équipées du matériel nécessaire.

PROGRAMME DE LA PREMIÈRE SEMAINE

» 1^{re} journée :

- » Présentation de la formation (organisation, objectifs...).
- » Présentation des stagiaires et intervenants.
- » Évaluation des connaissances : questionnaire n° 1.
- » Les bases en prévention transférables aux SST.

» 2^e journée :

- » Les documents relatifs à l'ingénierie de formation SST.
- » Méthodologie d'une demande de formation SST.
- » Répondre à une demande de formation SST.

» 3^e journée :

- » Concept de base de la communication et de la mémorisation.
- » Les fondamentaux de la pédagogie chez l'adulte et les outils pédagogiques.
- » Animer un groupe en formation (outils de communication).
- » Notion et articulation d'un déroulé pédagogique.

» 4^e journée :

- » Typologie d'évaluation et conduite de l'évaluation formative des SST.
- » Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques.
- » Préparation et mise en œuvre des évaluations formatives.

» 5^e journée :

- » Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques.
- » Maîtriser le guide des données techniques et conduite à tenir.
- » Bilan de la 1^{re} semaine.

PROGRAMME DE LA DEUXIÈME SEMAINE

>> 1^{re} journée :

- >>> Questionnaire diagnostic n° 2.
- >>> Épreuve certificative n° 1 (domaine de compétence 1).
- >>> Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques.

>> 2^e journée :

- >>> Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques.
- >>> Carrefour des techniques.

>> 3^e journée :

- >>> Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques.
- >>> Conduite de l'évaluation des épreuves certificatives du SST (formation).

>> 4^e journée :

- >>> Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques.
- >>> Conduite de l'évaluation des épreuves certificatives du SST (MAC).
- >>> Organisation administrative et matériel d'une session de formation SST et d'une action de maintien et d'actualisation des compétences du SST.
- >>> Processus d'habilitation et outil de gestion nationale FORPREV.
- >>> Présentation de l'épreuve certificative n° 2.

>> 5^e journée :

- >>> Préparation à l'épreuve certificative n° 2.
- >>> Épreuve certificative n° 2 (domaine de compétence 2 et domaine de compétence 3).
- >>> Présentation de l'espace de partage d'informations (cloud de l'INRS).
- >>> Démarches administratives de fin de formation.
- >>> Évaluation de la session.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- >>> Exposés-débats.
- >>> Mises en situations pédagogiques.
- >>> Apports de connaissances théoriques.
- >>> Exercices pratiques adaptés en sous-groupe.
- >>> QCM diagnostic.

VALIDATION

- >>> Cette formation est régie par un ensemble de dispositions définies par l'INRS et le réseau prévention (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs, critères d'évaluation certificative...).
- >>> Le certificat de formateur SST sera obtenu dès lors que les 3 domaines de compétences (DC1 - DC2 - DC3) seront acquis eu égard aux 2 épreuves de certification prévues.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- >>> La validité de ce certificat est fixée à 36 mois et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'une formation « maintien et l'actualisation des compétences » (MAC), ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives, d'une durée de 21 heures, réparties sur 3 jours.

